



Haïti

Mécènes de la post-urgence

Jamais un pays n'a été aussi touché par une catastrophe naturelle, suivie d'une épidémie de choléra. Le tout en pleine instabilité politique. Pas étonnant que la reconstruction n'en soit encore qu'à ses balbutiements. Avec ONG et entreprises mécènes, la communauté internationale aide le pays à se reconstruire.

Damien, Lionel, Heidi et Fabienne font partie des salariés du groupe Orange, mobilisés pour venir en aide aux victimes du séisme en Haïti. En septembre dernier, ils ont accompagné sur le terrain, Mary Lisa Durban, de la fondation Orange. Ils sont encore sous le choc des images qui les ont frappés à leur arrivée. Partout, immeubles détruits, amas de gravats non encore dégagés... et surtout, ces villages de tentes dans lesquels nombre d'Haïtiens ont trouvé refuge pour de longs mois. Pourtant, comme d'autres mécènes, ils ont pu recueillir les sourires de ceux à qui l'engagement de leur entreprise a rendu un peu d'espoir !

Education, accès à l'eau...

Dès les premiers jours, en raison de leurs métiers, certaines entreprises se sont mobilisées aux côtés des ONG pour répondre aux besoins immédiats des populations sinistrées : alimentation en eau potable ou dons de médicaments et vaccins par exemple. Puis, au-delà de ces premiers contacts, nombre d'entreprises et fondations se sont également engagées. Mais face à l'immensité des besoins, difficile de choisir des priorités !

La plupart d'entre elles l'ont fait en lien avec leurs axes habituels de mécénat. Plusieurs ont ainsi privilégié l'accès à l'éducation, que ce soit pour la totalité ou une partie de leur implication. C'est le cas de la SNCF qui a participé au programme de Plan France, d'Orange avec l'Unicef et d'Aide et Action, d'Air France avec Première Urgence, de Bel avec Ini-

tiatives Développement, ou du Crédit Agricole à travers ses caisses régionales, en lien avec diverses associations. Outre la reconstruction des écoles et leur équipement, les programmes ont prévu la remise de fournitures, la formation des enseignants pour aider les enfants au quotidien, des volets « éducation hygiène » pour lutter contre l'épidémie de choléra. Ce sont ainsi des milliers d'élèves qui ont pu, assez rapidement, retourner à l'école et bénéficier d'un enseignement primaire de qualité dans de bonnes conditions sanitaires.

Côté santé également, les besoins étaient immenses ! Plusieurs entreprises -Orange ou le groupe Crédit Agricole par exemple- ont contribué à la construction ou reconstruction de centres de soins. Quant à la fondation Sanofi Espoir, fidèle à ses axes de mécénat, elle a apporté son soutien à six ONG partenaires, en répondant dès le lendemain du séisme à l'urgence humanitaire avec des dons financiers, de médicaments et de vaccins. Puis, en soutenant des projets à plus long terme pour améliorer l'accès aux soins : soins de première urgence, soutien psychosocial, lutte contre le choléra, rééducation des blessés ...

De la même façon, la fondation Veolia Environnement a déployé ses actions en deux temps. D'abord avec la fourniture de matériel d'urgence et la participation de volontaires Veoliaforce, aux côtés d'Action contre la Faim, de Solidarités et de la Croix-Rouge française, pour alimenter en eau potable les populations sinistrées. Puis dans la post-urgence, les missions des volontaires se sont suc-

cédées : pour renforcer les équipes de la Direction nationale de l'eau potable ; pour élaborer, avec l'Unicef, un système d'information reproduisant la dynamique de propagation des cas suite à l'épidémie de choléra ; pour participer, à la demande de la Fédération internationale de la Croix-Rouge, à la rédaction de son plan de réponse à cette épidémie. Actuellement encore, une mission de réhabilitation du réseau d'eau potable de la ville de Petit Goâve est en cours. « *Toujours en appui technique d'ONG, elles-mêmes dotées de personnel connaissant bien ces sujets* », précise Franck Haaser, Directeur Urgence de la fondation.

... aide au développement

Permettre l'accès à des métiers en partageant ses compétences, tel est l'enjeu de Schneider Electric à travers l'accord signé avec Aide et Ac-

Haïti

- 9,7 millions d'habitants
- 78 % de la population vit avec moins de 2USD par jour
- 52 % des enfants non scolarisés
- Environ 3 millions de personnes touchées par le séisme
- 220 000 morts, 310 000 blessés
- 1,7 million de sans abri
- 60 % des hôpitaux détruits
- Environ 5000 écoles détruites (23 % du total d'Haïti)
- Destructions matérielles et économiques évaluées à 5,9 milliards d'euros



tion, le ministère français de l'Éducation nationale, le ministère haïtien de l'Éducation nationale et de la formation professionnelle et l'Université privée de Quisqueya, pour l'appui à la formation professionnelle dans les métiers du bâtiment. « *En offrant aux jeunes Haïtiens la possibilité d'imaginer leur avenir dans la filière électrique, nous leur donnons les moyens de faire vivre leur famille et nous contribuons activement à doter le pays de forces vives pour se reconstruire* », soulignait lors de la signature de l'accord, Jean-Pascal Tricoire, président du directoire de Schneider Electric.

Ce programme ambitieux, déployé sur plusieurs années, prévoit ainsi de former 2 000 jeunes, ainsi que des enseignants haïtiens, et de rénover ou construire des centres de formation. Et dès l'été 2011, l'animateur de ce programme François Milioni, en charge de la formation dans les pays émergents, pouvait se réjouir de l'inauguration des premiers centres. Sans minimiser les difficultés rencontrées, il insiste sur la démarche de co-construction qui anime ce projet, avec la volonté de réelle appropriation par les acteurs locaux : « *Que ce soit leur projet dès le début, et pas quand il sera terminé !* ».

Avec le groupe Crédit Agricole, ou Bel, c'est encore une autre voie pour soutenir le développement économique du pays qui se manifeste. Ainsi 24 projets de reconstruction et de développement durable ont été engagés par les Caisses régionales du Crédit Agricole, en partenariat avec des ONG et des associations, la gestion en étant confiée à l'association du Groupe « Crédit Agricole Solidarité et Développement ». Pour plus de la moitié d'entre eux, ces projets concernent le développement agricole, la sécurité alimentaire, ou le développement d'entreprises. Quelques exemples : la création d'une pépinière d'entreprises (avec Entrepreneurs du Monde et la fondation Grameen Crédit Agricole) a permis à quelques



© Photo Damien Collignon

Les enfants de l'école Nouvelle source, ont pu regagner leur classe grâce à l'Unicef.

très petites entreprises de voir le jour (boulangerie, salon de coiffure, restaurants-cantines...). La distribution de plantules à 5 000 producteurs et la formation de 3 700 producteurs, la plantation de 83 000 arbres sont venus en appui du développement d'une filière fruitière. Aux côtés d'Elevages sans frontières, c'est à des projets de formation à la protection environnementale, de développement de l'élevage, ou de constructions de citernes qu'une contribution a été apportée. Un engagement similaire chez Bel qui, avec Solidarités International, poursuit la relance de l'agriculture dans les zones rurales de l'Ouest : appui aux producteurs de haricot, recapitalisation du cheptel caprin, revitalisation de l'environnement, formation au maraîchage, construction de systèmes de captage et de stockage des eaux pluviales. L'ensemble de ces projets reposant sur des partenariats avec des associations locales.

Continuité et partenariat

Agir dans l'urgence, dans l'émotion et sous la pression médiatique, ou dans la post-urgence et la reconstruction ? La gestion du temps est paradoxale dans ces situations de crise humanitaire. Si pour certaines entreprises, dont la réponse dans l'urgence va de soi, toutes privilégient l'action dans la durée. C'est ce que résume Marianne Eshet, déléguée générale de la fondation SNCF : « *Plutôt que d'agir dans la précipitation,*

on s'est donné du temps pour que ce soit légitime et crédible, avec des actions concrètes, bien identifiées, et une association légitime sur place ». Une exigence qui va de pair avec une nécessaire pédagogie, vis-à-vis des salariés : ce qui se fait à travers l'évaluation des actions, et un retour d'information.

« *Toujours en partenariat !* » C'est un des *credo* d'autres entreprises mécènes, qui même si elles ne sont que des relais opérationnels, se voient surtout en partenaires des acteurs de terrain. Et pour cela, le choix des organisations avec lesquelles on travaille est primordial : la plupart ont présélectionné leurs partenaires, parfois collaborent avec elles de longue date. Toutes insistent sur l'importance de leur implantation locale, et sur la nécessaire collaboration avec les acteurs locaux, pour pérenniser les projets. Ceci n'empêche pas les projets de se heurter à de nombreuses difficultés : accès difficiles, pertes de temps dues à la situation politique, problèmes de coordination... Toutes circonstances qui expliquent que deux ans après, la reconstruction n'en soit qu'à son tout début... Haïti a encore besoin de soutien. L'engagement des entreprises est toujours souhaitable... et attendu ! Comme le dit le proverbe haïtien : « *Sé grenn diri ka fè sak diri* » (Ce sont les grains de riz qui remplissent les sacs de riz) ! ●

Simone Muet

